

Maïs pourquoi payer pour faire du bénévolat?

Le présent document se veut un complément d'informations élaboré à partir de commentaires et d'expériences passées. Il permettra à HorizonCosmopolite de clarifier ses services et de contribuer à leur amélioration constante.



HorizonCosmopolite

Mais pourquoi dois-je payer pour faire du bénévolat?

À ce jour, de nombreux participants nous ont demandé : " Mais pourquoi, en plus du temps et des efforts mis pour participer à un tel programme de stage, un montant d'argent supplémentaire doit être versé pour le temps passé chez l'un de vos partenaires? "

Dans un premier temps, nous aimerions vous rappeler qu'HorizonCosmopolite n'est pas une organisation qui prétend faire de l'aide humanitaire, de la coopération ou du développement international. Comme vous le constaterez en relisant soigneusement notre mission, nous sommes une organisation qui offre à des Canadiens et Canadiennes la possibilité d'aller vivre une immersion culturelle à l'étranger tout en développant de nouvelles habiletés et connaissances. Autrement dit, nous mettons sur pied des stages à caractère éducatif qui profitent avant tout aux stagiaires et non pas à la population locale. Si, par l'entremise de nos stages, des populations locales bénéficient indirectement de nos programmes, cela est un plus, mais là n'est pas le but ultime qu'HorizonCosmopolite cherche à atteindre. De plus, il est bien indiqué dans notre site Internet que nos programmes de stages sont ouverts à tous, sans égard à votre expérience reliée au domaine de stage, à votre âge et à vos expériences de voyages antérieures.

Dans un deuxième temps, il faut aussi essayer de comprendre la dynamique Nord-Sud puisque nos programmes se déroulent pour la plupart dans des pays en développement. Donc, si nos organisations partenaires avaient la capacité de vous payer pour le travail que vous effectuez, ils s'empresseraient de confier ce travail à leurs confrères et consoeurs sur place. D'autant plus que dans la majorité des pays où l'on travaille, les populations font face à un taux de chômage chronique et élevé. De ce fait, il serait plutôt illusoire, pour nos partenaires, d'engager des étrangers pendant qu'une grosse partie de leur population vit sous le seuil minimum de revenus (moins de 1\$ par jour). Qui plus est, dans nos pays d'intervention, le visa de travail est pratiquement impossible à obtenir. Par conséquent, vous rémunérer pour une implication comme celle que HorizonCosmopolite vous propose deviendrait " illégal ".

Dans un troisième temps, nous croyons qu'il est important que nos participants se posent les questions suivantes. Demandez-vous, lorsque vous vous impliquez en tant que bénévole au Canada : Est-ce que les organisations paient vos repas? Vos transports? Votre logement? La réponse à ces questions est bien souvent négative. Alors, pourquoi en serait-il autrement pour nos partenaires qui vivent dans des pays où la richesse collective reste bien moins élevée que celle des Canadiens?



HorizonCosmopolite

Alors pourquoi les organisations locales prennent-elles des stagiaires internationaux ?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les organisations locales accueillent des volontaires dans leur équipe et ces raisons peuvent varier d'un partenaire à un autre. En voici quelques exemples :

- Pour l'échange entre deux cultures;
- Pour sensibiliser les populations du Nord aux réalités du Sud. En effet, certains de nos partenaires voient les participants comme des " agents multiplicateurs " qui pourront, à la suite de leur retour dans leur pays, avoir un impact auprès de leur entourage et de leur communauté;
- Pour l'argent. Les ressources des organisations où vous vous impliquerez sont souvent limitées. L'accueil de volontaires étrangers est une source de revenus supplémentaire qui cadre très bien dans leur mission. Ce point sera expliqué dans la prochaine section.
- Les partenaires d'HorizonCosmopolite connaissent notre mission et notre approche éducative (échange interculturel). C'est donc en connaissance de cause qu'ils acceptent de travailler avec nous, en accueillant nos volontaires et en contribuant ainsi à l'atteinte de notre mission.

Pour HorizonCosmopolite, le travail n'est pas une fin en soi, mais plutôt un outil qui permet à nos participants de vivre un échange interculturel et d'acquérir une certaine ouverture sur le monde. Les organisations qui vous accueilleront à l'étranger savent que nos participants proviennent de tous azimuts sans nécessairement avoir de qualifications spécifiques pour l'implication demandée.

Où va l'argent que je remets à l'organisation dans le pays d'accueil (frais de séjour) ?

Premièrement, rappelons que les frais de séjour encourus par les participants servent à couvrir les frais de nourriture, d'hébergement et d'encadrement du partenaire.



HorizonCosmopolite

Deuxièmement, les frais de séjour ont été établis à la suite de négociations et discussions entre nos deux structures. Ces frais prennent en considération le travail devant être accompli par nos partenaires avant, pendant, et après votre passage, la situation économique du pays, la situation géographique du partenaire, les autres projets disponibles dans la même région, etc. Nous pensons avoir établi des ententes équitables avec chacun de nos partenaires concernant les frais de séjour que vous devrez payer à l'organisation d'accueil.

Troisièmement, sachez que les frais de séjours à payer à l'étranger sont non négociables. Vous êtes informé du montant que vous aurez à payer sur le terrain dès les premières démarches pour participer au projet et vous vous engagez donc à verser les sommes requises à l'organisation qui vous accueillera à l'étranger. Ces frais sont inscrits à la fois sur notre site Internet et sur le contrat que vous avez signé. Si vous avez des questions par rapport à ces frais, n'hésitez surtout pas à nous les poser et nous ferons de notre mieux pour vous éclairer. Ces frais couvrent les dépenses encourues avant votre arrivée, pendant votre implication et après votre départ.

Précisément, dans la majorité des cas, une première partie de ces frais va directement dans les coffres de l'organisme à l'étranger pour être affectée à des programmes autres que celui sur lequel vous travaillez (payer de l'équipement utile au travail de l'organisation, des salaires, un local, etc.). Autrement dit, cette partie est tout simplement une forme de subvention qui sert au bon déroulement des activités quotidiennes de l'organisation et à sa survie.

Une deuxième partie sert à la mise sur pied de votre projet et à l'encadrement que vous recevrez sur le terrain. Cela se traduit, entre autres, par :

- Des correspondances (courriels et téléphones) avec HorizonCosmopolite pour la mise sur pied du stage.
- Le temps de préparation nécessaire à l'organisation de votre stage :
- Rencontres avec le personnel local de l'organisation, avec les populations ou groupes cibles (avant - après);
- Identification et préparation des tâches que vous effectuerez.
- La gestion des familles d'accueil :
- Recrutement de familles d'accueil adaptées;



HorizonCosmopolite

- Formation des familles d'accueil sur les thèmes de la sécurité, de la nourriture, de la salubrité, des relations multiculturelles, etc.;
- Rencontre avec la famille après votre départ.

- L'encadrement lors de votre stage :
 - Accueil à l'aéroport;
 - Orientation sur le projet avant le début du travail;
 - Appui en cas de problème de santé;
 - Relations avec votre famille d'accueil;
 - Suivi du déroulement de votre stage (tâches à effectuer, relations de travail avec vos collègues locaux et étrangers, etc.);

Finalement, une partie des frais de séjour sert à payer la famille d'accueil ou les frais relatifs à votre hébergement et à votre nourriture. La proportion des frais de séjours attribuée à ces dépenses varie d'une organisation d'accueil à une autre. Le montant d'argent versé à votre famille d'accueil est prédéterminé avant votre arrivée et cette entente a été établie entre la famille et l'organisation, en fonction de la situation économique du pays et des tâches à effectuer pour vous accueillir.

Quatrièmement, ces frais de séjour sont habituellement payables à votre arrivée sur le terrain. Toutefois, à la demande de certains partenaires, il peut arriver que ces frais de séjour doivent être versés à HorizonCosmopolite qui se chargera par la suite d'effectuer le transfert à l'étranger. Les frais associés au transfert bancaire sont assumés par le partenaire et HorizonCosmopolite.

Cinquièmement, HorizonCosmopolite ne s'ingère pas dans la gestion financière de ses partenaires. Il est de leur essor de gérer les montants d'argent que vous leur versez et de décider de la portion qu'ils redistribueront aux familles d'accueil, à leurs employés et ce qu'ils garderont pour le roulement de leurs activités. Les partenaires avec lesquels nous travaillons sont des organisations légalement constituées dans leur pays respectif et ont pleine autonomie de gestion.

Sixièmement, les frais de séjour que vous payerez à votre arrivée doivent couvrir le nombre exact de jours que vous passerez sur les lieux du stage. Si vous désirez prendre des vacances à la fin du stage, il est important de le prévoir d'avance et d'en faire part au partenaire dès le début de votre implication. Ainsi, il n'y aura pas de malentendu.



HorizonCosmopolite

Si en milieu de séjour vous décidez de quitter le stage plus tôt que prévu, ces frais ne vous seront pas remboursés, puisque c'est vous qui aurez brisé l'entente. Par contre, si vous quittez pour des raisons médicales ou autre cause de force majeure, l'organisme d'accueil remboursera la partie non utilisée des frais de séjour.

Si vous décidez de prendre des vacances au milieu de votre stage, il faudra en venir à une entente avec le partenaire afin de voir si les frais de séjour que vous avez payés peuvent être remboursés ou non. Par exemple, si vous laissez des effets personnels dans votre famille d'accueil parce que vous savez que vous reviendrez terminer votre stage, il est compréhensible que vous deviez payer vos jours d'absence puisque la famille ne pourra pas louer votre chambre.

Si vous décidez de rester plus longtemps que prévu dans votre village et dans votre famille d'accueil, vous devrez obligatoirement continuer à payer les frais à l'organisme qui vous a accueilli pour le stage, même si vous arrêtez votre implication communautaire.

Septièmement, vous vous engagez à demeurer dans la famille d'accueil identifiée par le partenaire d'accueil durant la totalité du programme. Dans le cas contraire, vous devrez verser au partenaire les frais supplémentaires définis dans le contrat. Seule une entente écrite entre le partenaire et le participant pourrait permettre à ce dernier de changer de famille d'accueil sans frais supplémentaire.

À quoi servent les frais d'inscription payés à HorizonCosmopolite?

L'organisation des stages comporte des coûts tant au Canada qu'à l'étranger. Pour nous assurer de vous offrir des stages adéquats et à la hauteur de vos attentes, HorizonCosmopolite entretient d'étroites relations avec ses partenaires. D'un côté, nous effectuons plusieurs missions par année à l'étranger pour rencontrer nos partenaires, connaître l'évolution des projets, évaluer les retombées et parfois régler des problèmes avec des participants sur les lieux. Puis, depuis Montréal, nous demeurons constamment en contact avec nos partenaires (courriels, appels téléphoniques, fax) pour faire un suivi des projets et de leur évolution, coordonner l'arrivée de bénévoles et régler toutes les questions de logistique. Par ailleurs, en plus de la formation prédépart qui est offerte à chaque participant, nous prenons le temps de rencontrer chaque personne individuellement et de façon illimitée, afin de répondre à toutes questions relatives au stage et à la préparation. En connaissant les milieux de stage pour les avoir visités et en vous offrant le meilleur encadrement possible, nous pouvons ainsi



HorizonCosmopolite

vous proposer le stage le plus adapté à vos besoins et intérêts. Vous noterez que nos frais demeurent relativement bas comparativement à d'autres organisations offrant un service semblable.

Les frais de participation servent donc à payer pour les services suivants :

1. Stage trouvé et établi pour vous dans un endroit sécuritaire.
 2. Stage garanti. Si nous ne pouvons vous placer, vous serez remboursé.
 3. Nous sommes un service-conseil pour aider à la préparation au voyage :
 - Journée de formation prédépart (si vous vous inscrivez trois mois avant la date de départ).
 - Conseils pour les billets d'avion et assurances, les visas, la sécurité dans le pays visité, de l'information sur le pays où vous allez et toutes les autres questions que vous avez.
 - Notre service est personnalisé et illimité tant et aussi longtemps que vous avez des questions avant le départ.
 - Une fois inscrit et accepté, vous pouvez parler et même rencontrer un ancien participant.
 - Guide du participant de 90 pages vous donnant une multitude de conseils utiles avant, pendant et après le stage.
 4. Nos programmes sont flexibles et variés et VOUS choisissez :
 - La durée du projet (dans les durées indiquées).
 - Le type de programme et le pays d'accueil.
 - La date de votre départ et celle de votre retour.
 5. Notre processus de sélection est simple et peu restrictif.
 6. À l'étranger:
 - Vous serez accueilli dans un endroit sécuritaire et vous aurez une personne-ressource en cas de problème.
 - Dans tous les programmes, l'hébergement est organisé pour vous. Il y a toujours des infrastructures pour se faire à manger ou bien la nourriture sera assurée par une famille d'accueil.
 - Il n'y a pas de représentant d'HorizonCosmopolite dans tous les pays où nous travaillons.
 7. À la suite de votre stage, vous recevrez le journal électronique Terre en Tête produit chaque semaine et vous donnant de l'information sur des stages à l'étranger, des emplois, des conférences et d'autres sujets d'intérêt international.
 8. Vous obtenez 10% de rabais dans les boutiques Tourisme Jeunesse.
- Nos programmes ont des coûts, mais ils offrent une certaine structure, une sécurité, tout en



HorizonCosmopolite

offrant une grande flexibilité.

En terminant...

HorizonCosmopolite travaille avec de multiples organisations à travers le monde. Chaque organisation partenaire est différente selon sa constitution, les membres qui la composent, la culture qui caractérise et le pays où elle est implantée. Le mode de fonctionnement et les frais de séjour sont donc organisés de façon différente d'un projet à l'autre. Avant ou pendant votre stage, si vous avez des interrogations ou si certains aspects vous agacent, nous aimerions que vous nous en fassiez part. De ce fait, nous souhaitons éviter tout malentendu et nous voulons maximiser la qualité de l'expérience que vous vivrez à l'étranger. Horizon Cosmopolite et ses employés sont à votre disposition en tout temps et il nous fera toujours plaisir de mettre tout en place pour assurer votre entière satisfaction.

